

ECH@di RESEAU

N° 61

Vendredi 26 mars 2021

ÉDITO

En 1931, Gandhi est interrogé à son arrivée à Londres par un journaliste : Mahatma que pensez-vous de la démocratie anglaise ? Il réfléchit 5 secondes et répond : Ce serait une bonne idée ! Dirait-il aujourd'hui en France la même chose ?

La Défenseure des Droits, dans sa décision du 17 mars 2021, après la Chambre régionale des Comptes PACA (12 février 2021) fait le constat que le Département, la Préfecture et une association avec délégation de service public, l'ADDAP 13, ne respectent pas la loi, jusqu'à mettre en danger la vie d'autrui (lire l'article ci-dessous). Ce n'est pas nouveau, le gouvernement français est régulièrement mis en accusation par des instances comme la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, la Commission Européenne des droits de l'Homme et de la Commission des droits de l'Homme des Nations Unies. Mais cela change peu de choses, car, ces instances n'ont qu'un pouvoir de dénonciation et de préconisation.

Ne croyez-vous pas qu'elles devraient avoir un pouvoir de contrainte ? Car dans une véritable démocratie, l'état de Droit n'est pas une option, mais une obligation. Comment se fait-il que des « responsables » qui y dérogent consciemment puissent rester en place ? Alors oui, la véritable démocratie serait une bonne idée !

INFOS EUROPE

Le navire humanitaire allemand « Sea-Watch 3 » immobilisé en Italie. Les autorités italiennes ont déclaré que le contrôle a été ordonné parce que le navire était en violation des règlements sur la sécurité de la navigation et la prévention des incendies à bord. L'ONG estime qu'elle est plutôt accusée « d'avoir sauvé trop de personnes ». A lire sur <https://is.gd/IE0Wz4>.

Frontière franco-italienne : 35 heures de garde à vue pour deux maraudeurs. Lors d'une opération au col de Montgenèvre, les maraudeurs avaient porté assistance à quatre migrants, renvoyés manu militari en Italie. « C'est clairement une tentative d'intimidation à l'encontre des personnes faisant preuve de solidarité envers les migrants » déclare Nicolas Girod, porte-parole de la *confédération paysanne* ; c'est un de ses membres ainsi qu'un bénévole de l'association *Tous Migrants* qui ont été interpellés. Les deux hommes sont finalement ressortis libres. Cependant, « l'enquête se poursuit dans le cadre préliminaire » affirme à la presse locale le procureur de Gap.

En début d'année, *Tous Migrants* avait alerté sur le harcèlement policier dont elle se dit victime pendant les maraudes. Les membres de l'association se plaignaient d'être entravés dans leur travail humanitaire. « Les contrôles arbitraires, notifications d'amendes, auditions libres et autres pressions envers les citoyens et citoyennes qui chaque soir essaient de porter assistance aux exilé(e)s se sont multipliés », pouvait-on lire dans un communiqué publié par *Tous Migrants* et *Médecins du monde*. A lire aussi sur le site de La Cimade : <https://is.gd/pmb-UGw>

INFOS NATIONALES

Nouvelle composition du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE). Le rapport présentant « un nouveau CESE », remis le 5 mars dernier, a suscité la colère des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. En effet, parmi les 175 nouveaux sièges prévus, seuls deux sont dédiés aux représentants du secteur de la pauvreté, hébergement d'urgence, lutte contre l'exclusion, accueil des demandeurs d'asile et droit des étrangers, soit 1,14 % des sièges, un pour la Croix-Rouge et un pour le collectif ALERTE. On est donc très loin d'une représentation juste des 15 % de personnes vivant sous le seuil de pauvreté en France ! A lire sur <https://is.gd/QmkSgn>.

4 nouveaux centres de rétention administrative. La Cimade nous informe que le gouvernement a décidé d'engager la construction de 4 CRA de plus à Olivet (Orléans), Lyon, Bordeaux et le Mesnil-Amelot. Ils totaliseront 434 places supplémentaires derrière les barbelés. Ceci alors que la France compte déjà 23 CRA et se distingue par une politique d'enfermement très répressive (50 000 personnes en rétention chaque année environ). Plus d'information : <https://clck.ru/TvuxC>.

ACTIONS & SOLIDARITÉS À MARSEILLE

Accueil des jeunes migrants : la Défenseure des droits dénonce « une atteinte aux droits ». Elle estime que « le département des Bouches-du-Rhône ne respecte pas ses obligations légales de recueil provisoire d'urgence et porte ainsi atteinte aux droits fondamentaux des mineurs non accompagnés et à leur intérêt supérieur ». Cet avis reprend les saisines faites par plusieurs associations et collectifs locaux entre 2016 et 2021 et notamment une saisine faite par le Réseau Hospitalité/Observatoire Asile Marseille au regard des difficultés d'accès à la demande d'asile des MNA (divers empêchements et difficultés constatés). L'avis met en cause à la fois le Département, la Préfecture et l'association ADDAP 13 concernant les manquements, les responsabilités non assumées et le monopole de l'ADDAP 13 sur le territoire. Elle demande l'ouverture adaptée de nouvelles places dans des centres et non en hôtels. Elle rappelle notamment que la mise à l'abri doit se faire avant toute évaluation et non l'inverse. A lire sur <https://clck.ru/Ts4yf> et <https://is.gd/kvbexU>.

« **L'OFII complice des marchands de sommeil** ». Dans un tract appelant à la manifestation de ce samedi 27 mars « pour le droit au logement », l'association des usagers de la PADA met en cause cette institution : « Nous sommes plus de 6000 demandeurs d'asile domiciliés à Marseille (à la SPADA) par décision de l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration) sans qu'aucun hébergement dans une

structure dédiée ne nous soit proposé... Avec 225 €, il nous est impossible de passer par une agence immobilière... La plupart vivent dans la rue ou squattent des bâtiments trop insalubres pour être habités... ».

Collectif AGIR ; recherche d'emploi pour des personnes exilées. Depuis plus de cinq ans, le Collectif Agir a accueilli environ 295 demandeurs d'asile. Ceux-ci ont été accompagnés et logés ; environ 35% ont obtenu le statut de réfugié ou bien un titre de séjour les autorisant à rester sur le sol français et à y travailler, soit directement soit après appel auprès de la CNDA. Au-delà de l'aide apportée par le collectif, après quelques mois c'est à chaque réfugié de trouver les moyens de subvenir à ses besoins. La recherche d'un emploi est donc déterminante pour envisager une intégration réussie et pour permettre à ces hommes et femmes aux passés très douloureux, de retrouver des conditions de vie dignes. Sur son site internet, AGIR attire l'attention sur le cas de deux réfugiés, en situation légale en France, en droit d'y exercer un emploi, parfaitement francophones, dont les compétences sont avérées par des CV solides et auxquels, malgré tous leurs efforts depuis plusieurs mois, aucun emploi n'a été proposé. L'initiative est intéressante et, en consultant les CV de ces deux personnes, peut-être une piste, une opportunité de travail pourraient leur être proposée. A voir sur <https://cutt.ly/YxOibLi>.

L'assemblée générale du Réseau Hospitalité du 20 mars dernier a également mis en évidence l'importance de la recherche d'emploi pour les personnes en exil ; le Réseau envisage de faire une étude à ce sujet.

Visite surprise au CRA de Marseille. La semaine dernière, le sénateur Europe Ecologie les Verts, Guy Benarroche a visité le CRA du Canet « pour constater les répercussions de l'état d'urgence sanitaire sur les retenus ». « A cause de la crise sanitaire, certains pays ont fermé leurs frontières. On garde donc des gens enfermés pendant 60 jours, durée légale, tout en sachant que l'on ne pourra pas les expulser ». Quel est donc l'objectif final de cet enfermement, punir ? Lire l'article de la Marseillaise du 20 mars 2021.

Des portes-bébé contre les frontières ! Appel à dons de portes-bébés qui seront redistribués aux personnes qui en ont la nécessité. La récolte se fera du mardi au vendredi de 15h30 à 18h30 jusqu'au vendredi 2 avril à la librairie de Manifesten (59 rue Thiers 13001). A lire sur <https://click.ru/Tti8P>

Le collectif migrant.e.s LGBTQI recherche un local à louer de 50 m2 ou + pour ses activités. Contact : Ludovic, 0667466406

AGENDA

Samedi 27 mars : manifestation pour le droit au logement, l'arrêt des expulsions et contre le logement cher, initiée par de nombreuses associations au niveau tant européen, que national et local. Le cortège partira de la place Cadenat à 12h30, au cœur du quartier de la Belle de Mai, particulièrement touché par l'habitat indigne. Il rejoindra les Réformés à 14h30. Le parcours se poursuivra jusqu'au Vieux Port en traversant Noailles. Nous vous invitons à participer, nombreuses, nombreux, à cette manifestation.

Elle est autorisée et nous vous prions de respecter les gestes barrières, de vous munir de masques et de gel-hydroalcoolique.

Mercredi 7 avril : de 14h30h à 17h : Permanence RESF (accueil jeunes majeurs et familles sans papiers) à la MMDH (34 cours Julien 13006 Marseille)

Samedi 17 avril : La 8ème rencontre de l'hébergement solidaire, qui devait avoir lieu le 18 mars, est reportée (pour cause de crise sanitaire) au samedi 17 avril, au Théâtre de l'Œuvre, 1 rue Mission de France, Marseille 13001, à partir de 10h00. Thème central : « *État des lieux de l'accueil à Marseille* ».

LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 20 et le 26 mars, le Réseau Hospitalité a reçu et relayé 4 demandes d'hébergement concernant une maman avec son fils, une jeune-femme et deux jeunes-hommes.

Comme vous le constatez chaque semaine, les besoins sont importants ! Bien d'autres associations et collectifs reçoivent également des demandes, celles-ci s'additionnant. Si vous pensez pouvoir héberger, écrivez-nous (contact@reseauhospitalite.org) pour vous inscrire sur la liste des hébergeurs solidaires afin de recevoir les appels qui nous sont faits ; ensuite, vous choisirez lorsque cela vous conviendra.